

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-10

Séance du MERCREDI 17 JANVIER 2018

Date de la convocation		
08/01/2018		
Date de l'affichage		
08/01/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	9	0

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept janvier à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Françoise TREY – Brigitte CAPOU
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON –
Xavier MACIAS – Alain LARROUDE

Absent excusé :

Mmes Marianne SARTHOU - Catherine LISSARRAGUE

Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste RAMON est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

DECISION MODIFICATIVE N°1 DES OUVERTURES DE CREDIT EN DEPENSES ET RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL 2017 DE LA CSVSS

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2018-01 POUR AJUSTEMENT COMPTABLE ET RECTIFICATION D'IMPUTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative n°1 du Budget principal 2017 de la CSVSS.

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- De procéder à la modification n°1 des ouvertures de crédits prévues en dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal 2017, ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT						
ART.	DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES		TOTAL GENERAL
		Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits	Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits	
	<u>DEPENSES</u>					
011	Charges de gestion générale		11 900			
611	Contrats de prestations de services		4 000			
63512	Taxes foncières		7 900			
012	Charges de personnel	1 200				
64131	Rémunérations non tit.	1 200				
65	Autres charges gestion courante		1 200			
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée		1 200			
66	Charges financières	3 650				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 800				
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	850				
67	Charges exceptionnelles	2 450				
678	Autres charges exceptionnelles	2 450				
	<u>TOTAL DEPENSES</u>	7 300	13 100			5 800
	<u>RECETTES</u>					
70	Produits des services, du domaine, vente			9 600	9 600	
70874	Remboursement de frais par les caisses des écoles			9 600		
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables				9 600	
79	Transferts de charges				5 800	
791	Transferts de charges de gestion courante				5 800	
	<u>TOTAL RECETTES</u>			9 600	15 400	5 800

- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

